

From: [Eve Pichette-Fournier](#)
To: [Karine Oscarson](#)
Cc: [Olivier Goulet](#); [Solenne Delalonde](#)
Subject: RE: Assurance ADGCD
Date: Monday, February 26, 2024 1:52:14 PM
Attachments: [image001.png](#)
[image002.jpg](#)

Bonjour Mme Oscarson,

En l'absence de mes collègues Olivier et Solenne et en vue de votre prochain comité du 5 mars, je me permets de vous revenir afin de vous partager une approximation de la tarification relativement à l'ajout des garanties suivantes :

- Assurance des biens
- Assurance contre les détournements, disparition et destruction
- Assurance Cyber

Assurance des biens

Montant d'assurance	Franchise	Prime
5 000	500	162\$ ¹

¹ La prime n'inclut pas les extensions de garanties Tremblement de terre, Refoulement d'égout, Inondation, Dommages par l'eau du toit, Perte de revenu et Bris d'équipement.

Assurance contre les détournements, disparition et destruction

Garantie	Montant d'assurance	Franchise	Prime
Détournements	100 000	1 000	1 174\$
Pertes ou détériorations sur les lieux ou dans des locaux d'institutions financières	10 000	1 000	
Pertes ou détériorations hors des lieux	10 000	1 000	
Contrefaçon de mandats ou de billets de banque	10 000	1 000	
Contrefaçon préjudiciable aux déposants	10 000	1 000	
Fraude informatique et virement de fonds frauduleux	100 000	1 000	

* Considérant la hauteur de votre budget d'exploitation, nous suggérons une limite de 100 000 \$ pour les principales garanties (I et VI). Il s'agit de la limite maximale que nous serions en mesure de souscrire. Il vous est toutefois possible d'augmenter au même niveau les autres garanties (II, III et IV) si vous le souhaitez.

Assurance Cyber

Garantie	Montant d'assurance	Franchise	Prime
Compromission des données	250 000 ²	1 000	466\$
Attaque informatique	100 000	500	
Responsabilité des médias électroniques	100 000	500	

² À noter que pour obtenir une limite au-delà de 50 000\$, des questions d'admissibilité doivent être répondues favorablement. Également, des limites supérieures pouvant aller jusqu'à 1M peuvent être disponibles.

Ainsi, en ajoutant ce qui précède à vos couvertures actuelles, votre prime totale annuelle serait estimée à 3 029,62\$ + taxes.

À noter que les primes indiquées dans le présent courriel sont approximatives et pourraient varier en fonction des réponses

aux questions de souscription qui devront être répondues. Ainsi, si vous choisissez de souscrire lesdites couvertures, un appel sera nécessaire et nous permettra de vous confirmer la juste prime.

À la lecture des échanges précédents, je comprends que vous avez des interrogations sur la couverture des administrateurs siégeant sur d'autres CA. J'en profite donc pour vous informer que la couverture Responsabilité civile des administrateurs et dirigeants dont vous bénéficiez déjà couvre les administrateurs siégeant sur des CA externes [pour le bénéfice et à la demande de l'ADGCD](#). À noter que les administrateurs de l'ADGCD siégeant sur le CA de leur caisse bénéficient de la couverture Responsabilité civile des administrateurs et dirigeants du Mouvement Desjardins lorsqu'ils agissent à ce titre pour le compte de leur caisse.

Je demeure disponible pour toute question concernant ce qui précède.

Sincères salutations,



Ève Pichette-Fournier, LL. B.
Conseillère principale
Agente en assurance de dommages
Desjardins Assurances générales inc.
Agence en assurance de dommages et cabinet de services financiers

Gestion et conseil Programmes
de partage des risques du Mouvement Desjardins
Assurance de dommages

Lévis (siège social)
6300, boul. Guillaume-Couture,
G6V 6P9

418 835-4900 / 1 877 835-4900,
poste 5524063

Faites bonne impression et imprimez seulement au besoin!

Ce courriel est confidentiel, peut être protégé par le secret professionnel et est adressé exclusivement au destinataire. Il est strictement interdit à toute autre personne de diffuser, distribuer ou reproduire ce message. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez immédiatement le détruire et aviser l'expéditeur. Merci.

Veuillez noter que vous pouvez en tout temps vous désinscrire de notre liste d'envoi en écrivant à desabonnement.courriel@dgag.ca.

De : Solenne Delalonde <solenne.delalonde@dgag.ca>

Envoyé : 2 février 2024 08:35

À : Karine Oscarson <karine@adgqc.com>; Olivier Goulet <olivier.goulet@dgag.ca>

Objet : RE: Assurance ADGQC

Bonjour Karine,

Merci pour le retour.

Nous étudions toutes les solutions que nous pourrions vous proposer (incluant votre demande pour les membres siégeant sur des CA et les formations disponibles).

Olivier et moi reviendrons vers vous semaine prochaine pour la suite.

Belle journée et bonne fin de semaine.



Solenne Delalonde, PAA
Conseillère
Agente en assurance de dommages
Desjardins Assurances générales inc.
Agence en assurance de dommages et cabinet de services financiers

Gestion et conseil Programmes
de partage des risques du Mouvement Desjardins
Assurance de dommages

Lévis (siège social)
6300, boul. Guillaume-Couture,
G6V 6P9

418 835-4900 / 1 877 835-4900,
poste 4531121